

COMMUNE D'ILLATS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2008

L'an deux mil huit, le sept février, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Philippe DUBOURG, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 1^{er} février 2008

PRESENTS : MM et Mmes Ph. DUBOURG, R. BIARNES, A. DURON, G. BELIN, R. CARSANA, Cl. DUBOURG, R. PASTOL, M.RENARD, B.LACOSTE, J. Ph. PROVOST.

REPRESENTES : J. L. DUMAS (procuration à Ph. DUBOURG), P. URBANO (procuration à J. Ph. PROVOST), Ph. VINCENT (procuration à R.BIARNES)

ABSENTE :V. LEMOINE

Secrétaire de séance : Brigitte LACOSTE

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 13 décembre 2007 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Délibérations
- ⇒ Questions diverses

I) DELIBERATIONS

1) Acquisition d'une tour d'entraînement de basket

Les Bleuets dTLLATS ont fait part à Monsieur le Maire de leur souhait d'obtenir une tour d'entraînement de basket, en raison du nombre croissant d'adhérents.

Le devis correspondant s'élève à 3 336.50 €H. T. soit 3 990.45 €T. T. C.

Le conseil municipal accepte ce devis. Les Bleuets dTLLATS interviendront à hauteur de 800 €.

Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès du Conseil Général de la Gironde. La Fédération de Basket pourrait également intervenir.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2) Déshumidification de la salle omnisports

Monsieur le Maire évoque avec le Conseil Municipal la nécessité de sécuriser la pratique du sport tant pour les élèves de l'école que pour les licenciés des clubs de basket et de tennis, dans la salle omnisports.

Du fait d'une forte humidité, les sols sont glissants et de ce fait, la pratique du sport y est de plus en plus dangereuse. Après plusieurs études, il s'avère que la solution la plus appropriée consiste à déshumidifier cette salle par l'installation d'aérotherme à gaz.

Le coût de cette opération est estimé à **36 164.44 €H.T soit 43 252.67 €T.T.C.**

Le conseil municipal accepte ce devis. Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès du Conseil Général de la Gironde.

Délibération adoptée à l'unanimité.

3) Aménagement d'un parking devant les écoles et plateforme poids lourds

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité d'aménager un parking municipal devant les écoles ainsi qu'une plateforme pour les poids lourds.

Le coût de cette opération s'élève à 50 200 €H.T. soit 60 039.20 €T.T.C.

Le conseil municipal décide de réaliser ces travaux pour le montant indiqué.

Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès du Conseil Général de la Gironde ainsi qu'auprès de Monsieur le Préfet de la Gironde dans le cadre de la D.G.E. 2008, afin de financer cet aménagement.

Délibération adoptée à l'unanimité.

4) Aménagement d'un City-Stade

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du projet d'installation d'un city stade sur la commune d'ILLATS permettant la pratique de plusieurs sports.

Le coût global de cette opération -incluant la préparation du sol, la fourniture, le montage et le scellement du city stade- est estimé à 69 138 €H.T. soit 82 689 €T.T.C.

Le conseil municipal décide de réaliser cet aménagement pour le montant indiqué ci-dessus. Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès du Conseil Général de la Gironde.

Délibération adoptée à l'unanimité.

5) Rénovation de la place de la salle des fêtes

Monsieur le Maire évoque le projet de rénovation de la place de la Salle des Fêtes. Le coût de cette opération est estimé à **4 536.25€ H.T. soit 5 425.36€T.T.C**

Le conseil municipal décide de réaliser cet aménagement et accepte le devis correspondant.

Délibération adoptée à l'unanimité.

6) Aménagement du contournement de l'église

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de procéder à l'aménagement de la voie de contournement de l'église.

Le coût de ces travaux s'élève à 7 420 €H.T. soit 8 874.32 €T.T.C

Le conseil municipal accepte ce devis. Les travaux seront financés en partie par le Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement Communal 2008.

Délibération adoptée à l'unanimité.

7) Aménagement de l'infirmierie au local du moto-cross

Monsieur le Maire évoque la nécessité de procéder à l'aménagement d'une infirmerie au local du Moto-cross.

Le coût de ces travaux est estimé à 2 953.80 €H.T. soit 3 532.74 €T.T.C. Le conseil municipal décide d'entériner ce projet.

Délibération adoptée à l'unanimité.

8) Subvention Rallye Aïcha des Gazelles

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de sa rencontre avec Madame Nathalie MOURAN, domiciliée sur la commune d'ILLATS. Dans le cadre de sa participation au Rallye Aïcha des Gazelles 2008, elle souhaite obtenir une subvention communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser à l'association « Pistes et Rencontres » une subvention d'un montant de 500 €.

Délibération adoptée à l'unanimité.

II) QUESTIONS DIVERSES

1- Convention avec AMBOILE pour le restaurant scolaire

La convention signée avec « Amboile services » dans le cadre de la dératisation du groupe scolaire ne concerne pas le restaurant scolaire.

Une extension de la convention doit donc être envisagée pour la dératisation avec traçabilité (souris, mulots...) et désinsectisation (Blattes) de la cantine. Le montant des prestations s'élève à 473 €H.T. par an.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur DUBOURG lève la séance à 21 heures 30.

LE MAIRE,

LE SECRETAIRE,

LE CONSEIL,